|  |  |
| --- | --- |
| LOGO-Syndicat-des-caps | **COMMUNIQUE DE PRESSE****Mai 2018** |

**La pêche à pied de loisir étudiée en Baie de la Fresnaye**

**L’Observatoire de l’activité de pêche à pied de loisir se relance sur le territoire des Caps !**

Entre 2013 et 2017, une première démarche avait été initiée sur le site de l’îlot Saint Michel qui avait été choisi comme site pilote pour l’étude de l’habitat champs de blocs. Le Syndicat mixte Grand Site Cap d’Erquy-Cap Fréhel avait communiqué et sensibilisé aux bonnes pratiques sur le site, par la réalisation d’enquêtes statistiques, les comptages locaux et nationaux et la distribution de réglettes de pêche. En parallèle un suivi scientifique du champ de blocs avait été réalisé par le laboratoire (LEMAR) de l’Université Bretagne Occidentale et de l’Institut Universitaire Européen de la Mer.

Cette année, c’est les pratiques en Baie de la Fresnaye qui seront à l’étude.

**Une Opération qui s’inscrit dans un programme européen …**

Afin de maintenir ou atteindre un bon état écologique des eaux marines à l’horizon 2020, la France s’est engagée auprès de l’Europe à mettre en place un Plan d’Action pour le Milieu Marin qui se décline localement par la mise en place d’Observatoire de l’activité de la Pêche à Pied de Loisir (OPPL) sur des zones convoitées pour son accès important à l’estran durant les basses mers.

Ainsi, le Syndicat mixte a été désigné comme opérateur sur le site de la Baie de la Fresnaye et réalisera un ensemble de comptages et d’enquêtes afin de collecter le maximum de données. Ces données seront compilées dans une base nationale et permettront aux scientifiques et aux décideurs de les ré-exploiter pour éclairer leurs décisions.

**La Baie de la Fresnaye, un site d’intérêt majeur.**

La Baie de la Fresnaye est un site d’intérêt pour la pêche à pied récréatives des bivalves. Elle dispose également d’une activité de conchyliculture dont les produits ont une renommée nationale, ainsi que d’un écosystème côtier très diversifié qui attire nombres d’espèces d’oiseaux. Autant d’enjeux qui nécessitent d’être vigilant au bon équilibre des pratiques.

Une première étape important a déjà été relevée sur la reconquête de la qualité de l’eau lors du reclassement de la Baie de la Fresnaye en site déconseillé catégorie B depuis 2015 pour les fouisseurs. Des progrès toujours en cours sur les effluents qui arrivent dans la Baie laissent espérer une stabilisation, voire une nouvelle amélioration dans les années à venir.

**Appel à bénévoles…**

Si vous souhaitez, vous aussi, participer à cet observatoire et au respect des espaces de chacun pour une reconquête des équilibres biologiques, contacter le Syndicat Mixte Grand Site Cap d’Erquy-Cap Fréhel :

* Soit par téléphone pour vous inscrire au planning de suivi qui court jusqu’au mois de novembre 2018, au **02 96 41 50 83**.
* Soit en consultant régulièrement le ***site internet du Grand Site Cap d’Erquy-Cap Fréhel*** pour avoir connaissance de l’actualité de l’Observatoire de l’activité de Pêche à Pied de Loisir.

Pour toutes informations relatives à la pratique de la pêche à pied de loisir pensez au site **pecheapied-responsable.fr** pour les questions sanitaires et **pecheapied-loisir.fr** pour les questions réglementaires, les bonnes pratiques et les résultats des mesures précédemment menées.

**Contact :**

Marion MEFFRE, Chargée de communication

02 96 41 50 83 - sdc.animateur@wanadoo.fr